

Continuité pédagogique Mise en place suite à la fermeture du collège

Message à l'attention des familles et des élèves,

Les équipes pédagogiques et éducatives ont été réunies avant la fermeture du collège et tout est mis en œuvre pour accompagner les élèves dans leur scolarité.

Un des problèmes majeurs rencontrés par les familles et les personnels reste les problèmes de connexion dus soit aux serveurs surchargés soit aux problèmes de codes ou mots de passe.

1) Je garde le contact avec les professeurs et la direction- par quel moyen ?

- La Direction : vous pouvez nous contacter par 3 canaux :
A compter du lundi 23 mars
 - ✓ Le collège assurera une permanence au collège le matin de 10h à 12h30. permanence « physique » et téléphonique au 02 98 76 00 98
 - ✓ Permanence téléphonique sur le portable 07 87 48 65 51 aux horaires suivants : 9h00-11h00
 - ✓ Messagerie : module communication puis discussion ou information de [Pronote](#). ([espace scolarité](#))
 - ✓ Echanges par le mail du collège : ce.0560215e@ac-rennes.fr
- Vos enseignants communiquent par différents supports évoqués ci-dessous :
 - ✓ **en priorité**, [espace scolarité](#) c'est-à-dire le module [Pronote](#) accessible par [Toutatice](#). Ils peuvent utiliser sur [Pronote](#) ces 3 canaux :
 - La discussion (échange de messages)
 - l'information (diffuser une information, pas de possibilité de réponse)
 - Le cahier de textes (en respectant l'emploi du temps)
 - ✓ Ils pourront aussi utiliser l'[espace pédagogique](#) (Moodle) accessible par [Toutatice](#) (messagerie existante dans Moodle) si le professeur utilise Moodle.
 - ✓ d'autres par leur mail académique.

Ne vous inquiétez pas, vos enfants savent comment communiquer avec leurs professeurs, *tout en respectant les formules usuelles de politesse (à ne pas négliger).*

Vous devez faire simple en privilégiant [Pronote](#).

2) Je souhaite retrouver les documents mis à disposition en ligne par les professeurs - comment les récupérer ?

- Soit par l'[espace scolarité](#) :
 - ✓ avec le [cahier de texte](#) avec les professeurs peuvent y déposer des cours, des ressources et des devoirs.
 - ✓ avec le module [Information & Sondage](#)
- Soit par l'[espace pédagogique](#) (Moodle) qui permet de déposer des ressources
 - ✓ Peu de professeurs l'utilisent

3) Je dois rendre des activités, des productions (documents texte ou image, productions audio, production vidéo) – comment les déposer ?

- Vous pouvez, dans l'[espace pédagogique](#), déposer des devoirs en respectant les consignes du professeur.
- Vous pouvez, dans le cahier de texte de [pronote](#), déposer un devoir à rendre, toujours en suivant les consignes du professeur.
On voit si le professeur attend un retour de l'élève : « déposer ma copie ».

4) Je dois faire des exercices en ligne – comment faire ?

- En mathématiques, le module utilisé est [Labomep](#) avec des exercices choisis par les professeurs (difficultés de connexion qui vont se résorber)
- Des QCM peuvent être proposés par les professeurs dans l'[espace scolarité](#)
- Par ailleurs, les élèves auront la possibilité de se connecter au **CNED** Centre National d'Enseignement à Distance gratuitement en créant leur propre compte. Ils pourront ainsi bénéficier des cours de leur niveau et des devoirs proposés avec « **ma classe à la maison** ». Adresse du CNED pour créer le compte de chaque enfant : <https://college.cned.fr> puis suivre les indications.

5) Je n'ai pas d'outil informatique (pc, tablette) ou pas de connexion – Comment faire ?

- Pour les familles qui rencontrent des difficultés **concernant le matériel informatique ou les connexions internet** :
Les documents de travail qui sont mis à disposition des élèves par les réseaux seront **photocopiés et expédiés ou il faudra venir les chercher**.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement ou accompagnement pour permettre aux élèves et aux familles de surmonter cet événement exceptionnel.

L'équipe de direction